

Séance du 21 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 21 mai à 19h30 - les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à la Communauté de Communes à Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

MEMBRES PRESENTS

- Collège des élus : Noémie SOULIER, Tibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL, Valérie LE BIHAN, Dominique ROUSSELOT, Marie THUILLIER
- Collège des professionnels : Dominique MICHAUD, Pierre-Paul AUBERTIN, Marianne LE POETVIN, François DESARD, Stéphane MAUGER
- Collège des personnalités qualifiées : Pierrick PAINVIN,

MEMBRES REPRESENTES

- Collège des élus : Hélène JUGEAU donne pouvoir à Valérie LE BIHAN,
- Collège des professionnels :
- Collège des personnalités qualifiées :

MEMBRES ABSENTS

- Collège des élus : Jean-Luc GUENNEC, Guillaume CHATELAIN, , Katia LE PORT, Soizic LUCAS
- Collège des professionnels : Laurent CLEMENT, Claude LEBORGNE, Nicole LENOBLE
- Collège des personnalités qualifiées : Régina DUTACQ

Également présents :
J. FROGER – Directeur de l'office de tourisme
C. BEVAND – Responsable Accueil, Promotion et Développement
G. PAILLET – Responsable Administrative Partenariats et Qualité

Nombre de conseillers
> en exercice : 21
> présents : 12
> votants : 13
Date de convocation :
le 13 mai 2025

Délibération n° 2025-05-21-003 Finances : Décision Modificative 3

Monsieur le Président expose que les modifications suivantes doivent être apportées au budget primitif 2025.

Compte 607 : augmentation de crédit de 3 800,00€ motivée par la réédition du topoguide de randonnées pédestre et par la déclinaison de la nouvelle carte touristique en produits boutique

Compte 611 : augmentation de crédit de 1 650,00€ motivée par le fait que nous devons mettre à niveau nos licences Microsoft.

Compte 6228 : augmentation de crédit de 2 500,00€ motivée par les mises à jour du topoguide de randonnées et de la nouvelle carte touristique

Compte 6237 : augmentation de crédit de 5 000,00€ motivée par l'augmentation des tarifs d'impression

Nous équilibrons ces charges par le suréquilibre du budget primitif.

Les écritures à passer sont les suivantes :

Section de Fonctionnement

- Crédit du compte 11 - 607 : 3 800,00 €
- Crédit du compte 11 – 611 : 1 650,00 €
- Crédit du compte 11 – 6228 : 2 500,00 €
- Crédit du compte 11 – 6237 : 5 000,00 €

Le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Ile-en-Mer, après en avoir délibéré, a décidé d'approuver la décision modificative suivante :

Envoyé en préfecture le 27/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le
ID : 056-878114107-20250521-20250521003-DE

Section de fonctionnement

- Dépenses : 011 - 607 : 3 800,00 €
- Dépenses : 011 - 611 : 1 650,00 €
- Dépenses : 011 - 6228 : 2 500,00 €
- Dépenses : 011 - 6237 : 5 000,00 €

Fait à Le Palais, le 22 mai 2025

Pierre-Paul AUBERTIN
Président de l'EPIC
Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer

